

Plan directeur des sports 2022-2030

VILLE DE GENÈVE

Un plan pour une politique sportive ambitieuse



Julien Gregorio, Ville de Genève, 2022

Le sport n'est pas une activité accessoire. Il fait partie de nos vies et la crise sanitaire l'a démontré : il est aujourd'hui étroitement lié à un besoin physiologique et psychique. Prendre ses baskets pour aller courir, c'est non seulement se dépenser physiquement mais c'est aussi prendre un moment pour soi, s'offrir une pause dans un quotidien parfois éprouvant. La crise du Covid-19 a vu le succès phénoménal du sport en plein air, la généralisation d'une pratique sportive avec un minimum de contraintes ou encore la démocratisation de nouvelles disciplines. Nous avons aussi réalisé que certaines infrastructures manquaient et que l'existence des clubs traditionnels était loin d'être acquise. En tant que collectivité publique, nous devons répondre aux attentes présentes et futures de la population aussi dans le domaine sportif tout en s'assurant que le maillage des associations et organisations sportives reste fort.

Le « Plan directeur des sports 2022-2030 » présente les orientations que je souhaite donner à la politique sportive en Ville de Genève ces prochaines années. Il prend en compte le système institutionnel genevois en matière de politique sportive, qui répartit certaines responsabilités entre le canton et les communes. Il intègre aussi pleinement la notion de développement durable dans le contexte d'urgence climatique qui nous concerne toutes et tous. Enfin, et c'est un élément central de ce Plan, il prend en compte les transformations que le Covid-19 a exercé sur les pratiques sportives et sur le rapport que les citoyen-ne-s ont avec le sport.

À travers les quatre axes stratégiques définis dans ce plan, l'objectif est de créer les conditions d'une politique sportive ambitieuse et fédératrice.

Durant deux ans, la crise sanitaire nous a contraints à travailler dans une logique d'urgence, à court terme, dont les échéances étaient dictées par les annonces des mesures sanitaires. Il s'agit aujourd'hui de prendre de la hauteur et d'adopter une vision à moyen terme, pour imaginer à quoi pourrait ressembler Genève à la fin de la décennie et positionner le sport au cœur du développement de notre ville.

En somme, osons nous projeter dans la Genève sportive de 2030 !



Marie Barbey-Chappuis

Maire de Genève
Conseillère administrative en charge du Département de la sécurité et des sports

Politique sportive à Genève : le système institutionnel

Dans un canton-ville comme Genève, les compétences en matière de politique sportive sont partagées.

Depuis 2014, une loi cantonale sur le sport est en vigueur. Cette loi prévoit que le canton et les communes encouragent et soutiennent les activités physiques et sportives dans la mesure où cette tâche n'est pas assumée par la Confédération.

La répartition des tâches entre le canton et les communes en matière de sport a ensuite été précisée dans une loi – la Loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton en matière de sport (LRT-3) – qui est entrée en vigueur en 2017.



Fred Merz_Ville de Genève



COMPÉTENCES DES COMMUNES

Les communes sont exclusivement compétentes pour les domaines suivants :

le soutien au sport d'élite collectif (équipes élites)

la mise à disposition des infrastructures sportives pour le public, les associations et l'élite

le soutien aux efforts des organisations sportives en matière d'activités physiques et sportives

LES COMPÉTENCES CONJOINTES ENTRE LE CANTON ET LES COMMUNES

Le canton et les communes se coordonnent pour la mise à disposition d'infrastructures sportives pour le public, les associations et l'élite sportives

Le canton et les communes peuvent soutenir des initiatives dans certains domaines tels que la valorisation du bénévolat

La Ville de Genève et le canton collaborent pour les relations avec les associations faîtières cantonales



COMPÉTENCES DU CANTON

Le canton est exclusivement compétent pour les domaines suivants :

- le soutien à l'élite individuelle
- les programmes de soutien et d'encadrement de la relève élite
- l'organisation des activités physiques et sportives à l'école publique
- l'organisation et la coordination du dispositif sport-art-études
- l'organisation, l'animation et le développement du programme Jeunesse et Sport
- la mise à disposition pour l'élite du football d'une infrastructure adaptée à la compétition au niveau national et international
- le soutien à la réalisation pour l'élite du hockey sur glace d'une infrastructure adaptée à la compétition au niveau national et international

Bien que la Ville de Genève soit impliquée, à des degrés divers, dans des dossiers comme celui du Pôle football, ce « Plan directeur des sports 2022-2030 » de la Ville de Genève n'évoque pas les projets dont la responsabilité incombe au canton (p.ex. la patinoire du Trèfle-Blanc).

S'agissant de la Ville de Genève, la mise en œuvre de la politique sportive est du ressort principalement du DSSP. Toutefois, le programme « Proxisport » (fitness urbains) et la gestion de certaines infrastructures sportives en lien avec la jeunesse (p.ex. le skatepark de Plainpalais) relèvent de la compétence du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS).

Vision 2030

Genève est une véritable ville de sport où tout un chacun peut pratiquer une large diversité de sports et d'activités physiques, à proximité de son logement ou de son lieu de travail et ce, dans des infrastructures et espaces publics de qualité permettant de répondre aux besoins des sportifs occasionnels, amateurs ou d'élite.



Axes stratégiques

AXE 1

Des infrastructures polyvalentes adaptées aux nouvelles pratiques et besoins de la population

AXE 2

Un soutien au monde sportif renforcé et pérennisé

AXE 3

Le sport : un moyen de créer et véhiculer des valeurs

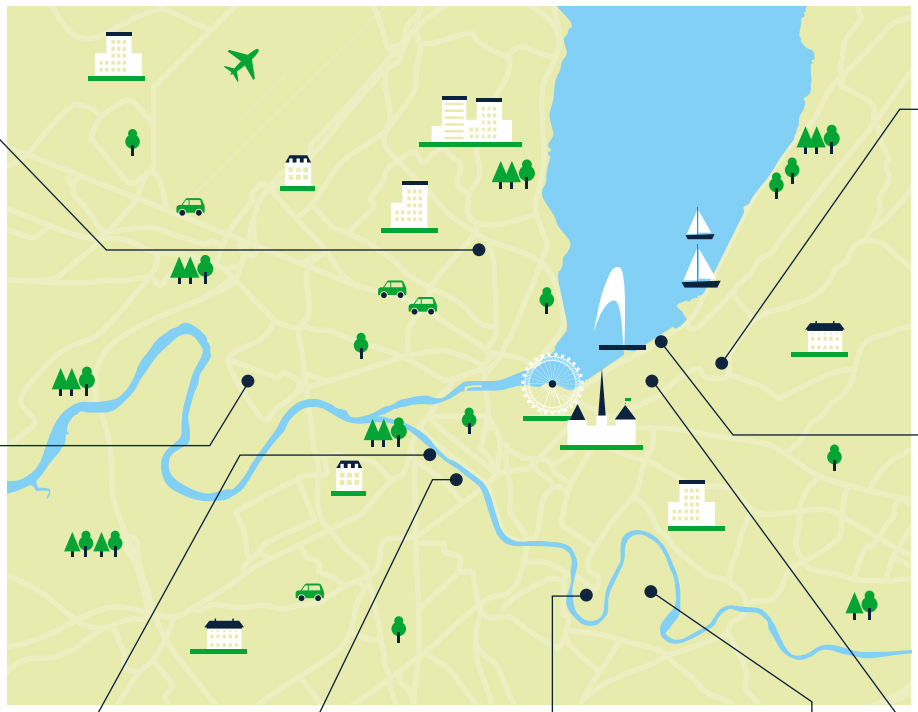
AXE 4

Genève, Ville de sport et de manifestations d'envergure

Effort
Esprit d'équipe
Respect

Fred Merz_Ville de Genève

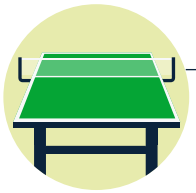
Les nouvelles installations sportives de la Ville de Genève prévues d'ici 2030





VAREMBÉ

piscine rénovée, pistes d'athlétisme et terrains de basket rénovés



BOIS DES FRÈRES

halle couverte de tennis (3 terrains), 3 terrains de tennis extérieurs rénovés, une maison du sport, un centre de judo et de tennis de table



RICHEMONT

street workout



LA CANOPÉE

espace de détente (uniquement durant la période estivale)



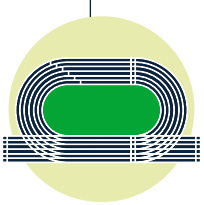
QUEUE D'ARVE

salle multisports de 3000 places



VERNETS

piscine rénovée



BOUT DU MONDE

nouveau pavillon des sports



VESSY

pôle football provisoire pour le SFC



EAUX VIVES

piscine de 25 m, mur d'escalade, salle omnisports



D'ici 2030, un nouveau complexe sportif – incluant une piscine de 25 mètres, un mur d'escalade ainsi qu'une salle omnisports – aura été construit à proximité de la Gare des Eaux-Vives. Sur le site du Bois-des-Frères, les adeptes de tennis pourront jouer toute l'année, notamment dans une nouvelle halle couverte qui accueillera tant le grand public que la relève. Une Maison du sport aura été érigée à quelques pas du Centre sportif du Bois-des-Frères afin que les bénévoles des nombreuses associations sportives puissent travailler dans les conditions les plus optimales possibles.

Sous réserve que le Conseil municipal vote les crédits que le Conseil administratif lui soumettra dans les années à venir, un centre régional pour le judo et le tennis de table aura été construit sur le site dit de « Vernier 115 », non loin du Centre sportif du Bois-des-Frères ; les sites de Varembé et des Vernets auront connu d'importants travaux de rénovation ; et un nouveau pavillon des sports aura vu le jour au Bout-du-Monde.

Cette liste n'est pas exhaustive et est susceptible de connaître encore quelques modifications.

Parallèlement à la construction et la rénovation de ces infrastructures sportives, l'espace public aura aussi été davantage investi pour y mener des activités sportives en tout genre, notamment avec des cours gratuits en été comme en hiver.

AXE 1

Des infrastructures polyvalentes adaptées aux nouvelles pratiques et besoins de la population

Si la Ville de Genève dispose aujourd'hui d'une offre sportive riche et variée, force est de constater que ses infrastructures sont vieillissantes et ne répondent pas toujours aux besoins de disciplines sportives en constante évolution. De plus, l'occupation est à saturation dans la plupart des complexes sportifs, ce qui ne permet que rarement de proposer et d'intégrer de nouvelles disciplines. Dans sa planification de politique sportive, la Ville de Genève doit également prendre en considération la croissance démographique.

CONSTATS

Le dernier grand centre sportif à avoir été construit sur le territoire municipal de la Ville est celui de la Queue d'Arve, en 1990. Depuis, la population de la Ville de Genève a connu une croissance démographique de près de 20%. Le corollaire de cette augmentation de la population genevoise est un taux de fréquentation considérable des équipements sportifs, qu'ils soient couverts, comme les piscines et patinoires ainsi que les salles omnisports, ou en plein air, comme les terrains de football.

Pour un sport très pratiqué tel que le football, la pression sur les infrastructures est si forte que la Ville de Genève est amenée à proposer des équipements temporaires afin de répondre à la demande, p.ex. des containers vestiaires/douches.

En tant que ville centre de l'agglomération franco-valdo-genevoise, la Ville de Genève accueille, dans bon nombre de ses infrastructures, un public divers et varié (clubs, écoles, particuliers) qui provient de tout le canton et qui n'est pas composé uniquement d'habitant-e-s de la commune, mais aussi de personnes travaillant dans notre commune : la pratique sportive s'exerce souvent à la pause de midi ou le soir en sortant du travail.

Construits au siècle dernier, bon nombre d'équipements sportifs de la Ville de Genève – pour ne citer que quelques exemples, le Centre sportif de Varembé en 1933 ; le Centre sportif du Bout-du-Monde en 1949 ; la piscine couverte des Vernets en 1966 ; et la piscine couverte de Varembé en 1991 – sont vétustes et posent de véritables problèmes du point de vue de leur performance énergétique.

Par ailleurs, les infrastructures existantes ne répondent pas toujours aux besoins du sport d'élite et de la relève. Certaines associations cantonales ne disposent pas de salle dédiée et doivent organiser leurs entraînements dans différents sites sportifs. Dans l'optique d'encourager le sport d'élite et la relève, il est important de pouvoir proposer des infrastructures modernes.

Le rapport à la pratique sportive a également beaucoup évolué ces dernières années. D'une pratique structurée, souvent en clubs, à des horaires déterminés dans la semaine, l'on observe une augmentation de la pratique libre, déstructurée, plus flexible et moins formelle. Cela ne signifie pas que la population soit moins sportive qu'auparavant, bien au contraire, mais le rapport au sport a évolué. Ce phénomène a certainement été amplifié avec la crise sanitaire du Covid-19, notamment avec l'avènement du télétravail, mais aussi avec l'essor des nouvelles technologies qui permettent de suivre des entraînements personnalisés, à son rythme, grâce à un smartphone ou une montre connectée.

La population est de plus en plus polysportive. Selon l'étude Sport suisse 2020, publiée par l'Office fédéral du sport (OFSPO), un-e sportif-ve ordinaire pratique entre 4 et 5 sports différents. Dans les centres urbains, tels que la Ville de Genève, la natation et la course à pied sont les sports les plus pratiqués. On constate également que les femmes et les aînés font beaucoup plus de sport qu'il y a encore une vingtaine d'années.

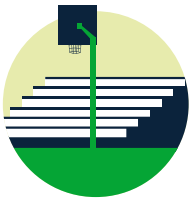
Une autre étude de l'OFSPO parue en 2021 démontre aussi que davantage de jeunes sont actif-ve-s sur le plan sportif et que les différences qui existaient auparavant entre les genres se sont réduites. L'essor du football féminin nécessite, par exemple, la création de vestiaires supplémentaires pour y accueillir les équipes.

L'espace public est toujours plus investi pour des activités sportives. Il est devenu, pour certain-e-s, un lieu de sport à part entière. Une sorte de centre sportif « à ciel ouvert ». Dans ce registre, la topographie de la Ville de Genève offre des opportunités très intéressantes car elle permet de s'adonner à différentes activités physiques (sportives ou de détente). Les mesures prises en réponse à la pandémie du Covid-19, avec notamment des limitations d'accès aux infrastructures sportives, ont renforcé la pratique du sport en plein air.

Ces dernières années ont aussi vu l'émergence de nouveaux sports. Des sports pour lesquels aucune – ou très peu – d'infrastructures sont aujourd'hui proposées en Ville de Genève ou dans le canton.

OBJECTIFS

1 Moderniser et développer les infrastructures sportives



Pour faciliter l'accès au sport, les infrastructures sportives seront développées selon le Plan directeur des équipements sportifs 2017-2030. Dans le cadre de la stratégie municipale d'urgence climatique édictée par la Ville de Genève, une attention particulière sera portée aux aspects environnementaux dans tous les projets de construction et de rénovation d'équipements, p.ex en exploitant davantage le potentiel de production d'énergie photovoltaïque. Le territoire municipal n'étant pas extensible, les infrastructures et terrains de sport seront principalement conçus pour permettre la mutualisation et la polyvalence des pratiques. Le but étant que tous les publics – sportifs-ves libres, amateur-e-s, professionnel-les, en situation de handicap – puissent bénéficier d'infrastructures de qualité à proximité de chez eux. En tant que ville-centre, la Ville de Genève intensifiera sa collaboration avec les autres communes du canton qui développent des projets sportifs, afin de garantir un maillage des lieux de sport qui soit cohérent à l'échelle cantonale. Elle poursuivra et renforcera son soutien à la relève et à l'élite par la mise à disposition de ses sites. Par ailleurs, dans une logique de facilitation de l'accès au sport, un système de réservation et de paiement en ligne sera développé.

Faire garder ses enfants pendant que l'on fait du sport

Les jeunes parents peuvent rencontrer des difficultés à poursuivre une activité sportive durant les premières années de vie de leurs enfants. Plusieurs facteurs expliquent ces difficultés : manque de temps pour concilier vie professionnelle/familiale et les loisirs ; système de garde inadapté ; ou encore horaires trop restreints des infrastructures sportives.

Pour encourager les jeunes parents à rester actifs, un projet pilote de garde d'enfants sera mené dans le futur Centre sportif du Bout-du Monde.

PRIORITÉS

- **Concrétiser le Plan directeur des infrastructures sportives, notamment :**
  - **construire le Centre sportif des Eaux-Vives (piscine de 25 m, mur d'escalade, salle omnisports),**
  - **transformer le Centre sportif du Bout-du-Monde,**
  - **agrandir le Centre sportif du Bois-des-Frères (halle de tennis couverte, salle de judo, salle de tennis de table et Maison du sport),**
  - **rénover le Stade de Varembé,**
  - **créer une salle multisports de 3000 places à la Queue-d'Arve**
- **Généraliser le système de réservation et de paiement en ligne dans toutes les infrastructures sportives**
- **Renforcer la collaboration intercommunale en matière sportive**

Du matériel de sport disponible dans l'espace public

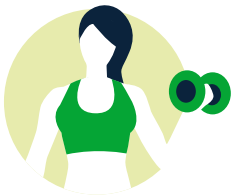
Des entrepreneurs genevois ont mis au point un système de casiers connectés – BoxUp – dans lesquels du matériel de sport est stocké et peut être emprunté. Après une phase test concluante menée en 2021 au centre sportif de Vessy, la Ville de Genève proposera de nouvelles BoxUp dans différents endroits de l'espace public, notamment à la Plage des Eaux Vives, afin d'encourager la pratique libre.



Ville de Genève

2 Développer la pratique sportive dans l'espace public

Dans la mesure où toujours plus de sportif-ve-s investissent l'espace public pour s'adonner à des pratiques diverses et variées, la Ville de Genève doit accompagner cette tendance. L'espace public doit inviter le grand public, notamment le « public non mobilisé », à pratiquer des activités physiques. C'est notamment dans cette perspective que le DSSP, via le Service des sports (SPO), propose depuis le début de la législature des cours de sport gratuits, en été comme en hiver, dont l'offre sera renouvelée et renforcée ces prochaines années. Le DSSP continuera de proposer des activités sportives dans des lieux temporaires tels que La Canopée (Quai Gustave Ador) ou tout autre lieu de pratique éphémère. Pour pouvoir faciliter la pratique libre, il mettra à disposition du matériel de sport dans des casiers connectés accessibles depuis le domaine public. Par ailleurs, en collaboration avec les autorités cantonales concernées, la Ville de Genève développera la nage le long du Quai Wilson. En facilitant la pratique sportive dans l'espace public, les effets positifs attendus sont nombreux : inciter la population à faire du sport, lui donner goût au sport, améliorer la santé mentale et physique ou encore rendre l'espace public convivial. Le développement de la pratique sportive dans l'espace public permet également de proposer des activités respectueuses de l'environnement puisqu'elles nécessitent peu ou pas d'infrastructures lourdes et énergivores.



PRIORITÉS

- **Proposer un accès à l'eau sécurisé le long du Quai Wilson**
- **Développer l'offre de cours de sport gratuits dans l'espace public toute l'année notamment via l'extension des capsules de sport déclinées en version hivernale**



AXE 2

Un soutien au monde sportif renforcé et pérennisé

En soutenant financièrement le sport, une collectivité publique contribue à la bonne santé physique et mentale de ses habitant-e-s. Elle investit dans le capital social et dans l'attractivité de son territoire. C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, la Ville de Genève mène une politique active de soutien aux clubs et associations sportives.



Unsplash

CONSTATS

Le sport est un secteur fortement dépendant des soutiens financiers des collectivités publiques. Pour les organisations sportives, les cotisations de leurs membres ou les soutiens de sponsors privés sont, certes, une source non négligeable de revenus, mais les financements publics sont bien souvent indispensables.

Il est encore prématuré pour mesurer l'impact précis du Covid-19 sur le monde sportif, mais une baisse du nombre d'adhérent-e-s dans les organisations sportives a été observée en 2021. Cela se traduit donc par une baisse des cotisations perçues, ce qui renforce encore davantage la dépendance des clubs et associations sportives envers les pouvoirs publics.

Afin d'atténuer les effets de la crise sur le sport genevois, le Fonds cantonal d'aide au sport, le canton de Genève, la Ville de Genève et l'Association des communes genevoises se sont associés pour offrir un service d'urgence aux entités sportives genevoises sous forme de plateforme en ligne spécifique au domaine du sport en 2020 et 2021. Ce service d'urgence sous forme de guichet en ligne a permis le dépôt de plus de 100 demandes de soutien financier. Le fonds commun prévu pour ces aides exceptionnelles a été octroyé dans sa totalité, soit un million de francs venant des collectivités publiques genevoises pour le domaine du sport. Ce fonds a été pérennisé en 2022 afin de poursuivre le soutien des collectivités publiques aux clubs et manifestations.

Si l'engagement citoyen, qui est à la base de l'engagement bénévole, est une composante forte de la culture suisse, les modes de vie modernes – qui ne sont pas toujours compatibles avec un engagement formel dans une structure associative – menacent ce système. Le monde du sport n'est pas épargné par ce phénomène.

Les bénévoles s'engagent généralement sans trop de difficultés pour des grandes manifestations sportives ponctuelles. En revanche, la mobilisation de bénévoles régulier-ère-s (bénévoles de milice) est plus délicate.

Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville de Genève soutient des entités (clubs, associations, associations cantonales) dont la discipline sportive est reconnue soit par Swiss Olympic, soit par Jeunesse & Sport. Les subventions qu'elle octroie sont ponctuelles. À ce jour, la Ville de Genève dispose d'un budget pour verser annuellement 5,5 millions de francs de subventions financières pour soutenir les associations, clubs sportifs et manifestations. Ces subventions sont octroyées dans les domaines du soutien au sport, du soutien aux associations cantonales, du soutien à l'organisation de manifestations sportives, du soutien au bénévolat. La Ville de Genève ayant constaté qu'environ 70% des subventions octroyées étaient destinées à des activités sportives plutôt pratiquées par des hommes, un fonds spécial pour le sport féminin a été créé en 2020.

En outre, en 2021, le soutien au sport a été amélioré par l'augmentation des subventions de CHF 300'000. S'agissant du système de gestion des subventions au sein du SPO, il convient de souligner qu'il n'est pas encore totalement digitalisé, alors que des solutions informatiques existent.

Le soutien de la Ville de Genève ne se traduit pas uniquement en termes financiers. Il se manifeste aussi par l'octroi de gratuités – environ 8 millions de francs de subventions en nature (p.ex. la mise à disposition de matériel, de ressources humaines, ou encore des rabais sur les taxes d'empiètement de l'usage accru du domaine public) offerts annuellement aux milieux sportifs – ou par des soutiens en termes de communication. C'est notamment dans cet esprit que la Ville de Genève a contribué en 2021, en collaboration avec d'autres acteurs institutionnels genevois, à une campagne de communication destinée à inciter la population à reprendre une activité régulière au sein des clubs.

EN 2021, CE SONT



107

associations et clubs



32

manifestations



19

associations cantonales



37

sports

QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE SUBVENTIONS MONÉTAIRES (CHF 5,3 MILLIONS) VIA LE BUDGET DU SERVICE DES SPORTS

Le saviez-vous ?
Le sport associatif suisse compte environ 350’000 postes (source : OFSPO). L’écrasante majorité (plus de 95%) de ces postes est occupée par des bénévoles. Si leur travail devait être chiffré, il avoisinerait les 2 milliards de francs.

OBJECTIFS

3 Soutenir les activités des associations et clubs sportifs



Les exigences en termes de comptabilité, de gestion et de suivi juridique étant toujours plus complexes pour les associations, le SPO renforcera sa collaboration avec l'Association genevoise des sports (AGS) pour offrir des formations destinées aux bénévoles du monde sportif. Par ailleurs, grâce à la création de la Maison du sport sur le site de Vernier 115 (Bois-des-Frères), les bénévoles auront une infrastructure équipée à disposition afin de travailler dans les conditions les plus optimales possibles. Cette Maison du sport devrait favoriser les synergies et l'entraide entre les acteur-trice-s sportif-ve-s. Une fête du bénévolat sera organisée afin de mettre en avant l'engagement des nombreux-ses bénévoles actif-ve-s dans les entités sportives, qu'ils ou elles soient des bénévoles ponctuels ou de milice. Des «speed meetings» du bénévolat seront également proposés afin de faciliter les rencontres entre associations et personnes désireuses de faire du bénévolat. Poursuivant son rôle de service public, et conformément à la LRT-3 précédemment décrite, la Ville de Genève, via le SPO, continuera de manifester son soutien aux acteur-trice-s du monde sportif par l'octroi de subventions (financières ou en nature).

Renforcer le soutien à la relève et au sport d'élite collectif

De nombreuses équipes genevoises jouent dans les ligues les plus élevées de leur sport respectif. Dans les principaux sports d'équipe, Genève est d'ailleurs la ville la plus représentée de Suisse dans les ligues nationales. La Ville de Genève veille à soutenir le sport d'élite et la relève par des soutiens financiers et des infrastructures qui doivent répondre aux ambitions des clubs. Cela se traduit concrètement sur des dossiers tels que l'implantation de l'Académie du Servette Football Club aux Evaux, l'étude pour la mise à disposition de terrains pour l'équipe professionnelle du Servette Football Club au Centre sportif de Vessy ou encore par la création d'un centre cantonal pour pour le tennis (halle couverte), le tennis de table et le judo au Centre sportif du Bois-des-Frères.

PRIORITÉS

- **Créer une Maison du sport sur le site du Bois-des-Frères**
- **Organiser pour la première fois une grande fête pour permettre aux bénévoles de se rencontrer et valoriser leur engagement**
- **Enrichir le catalogue de formations pour les bénévoles ou employé-e-s d'entités sportives**
- **Soutenir les associations sportives dans le recrutement de bénévoles en développant notamment des mesures incitatives (p.ex. en mettant en place un système de rétribution pour les bénévoles avec des abonnements/ entrées gratuites dans les infrastructures sportives communales)**



Fred Merz_Ville de Genève

4 Faciliter le dépôt et le traitement des demandes de subventions

Dans l'optique de faciliter les démarches pour les associations et clubs sportifs, le SPO mettra en place en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) une plateforme digitale pour la soumission des demandes de soutien financier. Il est prévu de digitaliser la globalité du processus de gestion des demandes de soutien financier à travers une solution numérique sécurisée. La solution qui sera choisie permettra non seulement aux entités sportives de disposer d'un outil moderne et clair, mais aussi au SPO de centraliser les demandes, d'en assurer un suivi de traitement efficient et de disposer d'un outil de reporting fiable.



PRIORITÉ

- **Mettre en place une plateforme digitale pour faciliter les procédures administratives de demandes de soutien financier.**

AXE 3

Le sport : un moyen de créer et de véhiculer des valeurs

Le sport contribue au renforcement de la cohésion sociale. Pour beaucoup de jeunes, le sport est une école de vie dans laquelle ils-elles apprennent la valeur de l'effort, du respect, de la discipline ou encore du travail en équipe. En ce sens, le sport est vecteur de valeurs civiques qui sont utiles pour faire communauté.



Unsplash

CONSTATS

Respect de l'autorité, respect des règles, respect de l'adversaire, respect de soi. Voici quelques exemples de valeurs qui sont enseignées dans toutes les écoles de sport. En faisant leurs ces valeurs, les sportif-ve-s – qu'ils-elles soient jeunes ou moins jeunes – intègrent des vertus qui sont nécessaires à la vie en communauté. C'est d'ailleurs un effet positif du sport que la population suisse reconnaît (source : OFSPO).

Le sport fédère autour de passions communes. A Genève, cela se manifeste au quotidien dans toutes les installations sportives, mais aussi dans l'espace public. Les habitant-e-s aiment se retrouver pour faire du sport ou en parler. Ils aiment également aller au stade, à la patinoire ou au centre sportif, pour soutenir leur équipe et partager ensemble des instants de vie.

Parfois, le sport se met même directement au service de la vie en communauté. A titre illustratif, des initiatives comme le *plogging* – qui consiste à faire du jogging tout en ramassant des déchets – voient le jour à Genève. Le sport peut aussi servir une cause solidaire. C'est par exemple le cas de la Marche de l'espoir qui, chaque année, permet de réunir des fonds pour soutenir des projets dans des pays en développement.

Hélas, le sport est aussi un reflet des maux que l'on retrouve dans la société. C'est un phénomène qui existe malheureusement en Ville de Genève, qui ne fait pas exception. Il arrive que des violences soient commises entre sportif-ve-s, entre sportif-ve-s et arbitres, ou encore entre spectateur-trice-s. Tout comme des déprédations et incivilités à l'encontre du matériel et des structures de la Ville.

C'est notamment suite à des agressions graves qui avaient été commises lors de matchs de football amateur que la Ville de Genève, avec ses autres partenaires institutionnels, a lancé les Etats généraux du sport en 2018. Plusieurs mesures ont été prises dans le cadre de cette démarche, qui a débouché sur la création d'un poste de Chargé-e de prévention cantonal-e pour le sport.

Ces dernières années, un peu partout dans le monde, y compris en Suisse et à Genève, le monde du sport a été éclaboussé par différents scandales. Mauvais traitements, insultes, harcèlement moral, harcèlement sexuel, viols. Que ce soit dans le sport amateur ou le sport professionnel, les cas de dérives existent. Les femmes et les jeunes en sont bien souvent les victimes.

À titre illustratif, une étude mandatée par la Ville de Genève en 2017 avait montré que 30% des femmes qui avaient répondu à une enquête (1600 Genevoises interrogées) disaient avoir été témoins de propos ou gestes sexistes dans le cadre de leur pratique sportive.

Les autorités suisses, notamment en Ville de Genève, prennent la mesure du problème. Au niveau municipal, par exemple, le Conseil municipal de la Ville de Genève a demandé au Conseil administratif, via la motion M-1525 A « Prévenir les abus moraux et sexuels dans le sport », de lutter contre ce fléau.

Bien que des mesures et programmes soient mis en place (p.ex la campagne « Objectif zéro sexisme dans mon sport » lancée en 2020), chaque cas de dérive est un cas de trop et les pouvoirs publics ont un rôle extrêmement important à jouer pour prévenir les dérives et prendre les mesures nécessaires lorsque des cas surviennent.

OBJECTIFS

5 Combattre les discriminations, la violence et les abus dans le sport



Pour lutter contre les comportements sexistes dans le sport, il est nécessaire de poursuivre et de renforcer la sensibilisation. Cet engagement se matérialisera avec le renouvellement de la campagne « Objectif zéro sexisme dans mon sport », dont les affiches seront apposées dans toutes les infrastructures sportives gérées par la Ville de Genève et dans l'espace public.

Le sport féminin continuera de bénéficier d'un fonds spécial créé en 2020 dédié pour la promotion de sa pratique. En effet, dans le canton de Genève, 45% des hommes feraient du sport plusieurs fois par semaine, contre 32% des femmes, différence qui s'aggrave à l'âge adulte. Il semble que l'enjeu des freins à la pratique sportive soit particulièrement important au moment de l'adolescence ou pour les jeunes femmes. Pour le vérifier et le comprendre, le SPO prévoit, au cours des années 2022 à 2024, de conduire une enquête en collaboration avec le Service Agenda 21, afin de pouvoir mettre en place des actions correctives au sein des associations sportives. Des actions d'encouragement de la pratique sont prévues, telles que des démonstrations, initiations et activités de promotion du sport féminin, par exemple en marge du Championnat d'Europe féminin de football qui aura lieu durant l'été 2022.

S'agissant de la lutte contre les violences dans le sport, l'objectif est de mettre en œuvre les mesures décidées dans le cadre des Etats généraux sur la violence dans le foot amateur et de les décliner dans d'autres sports que le football. Par ailleurs, le SPO collaborera activement avec le Chargé de prévention cantonal pour le sport afin de proposer un plan d'actions et des interventions prioritaires dans les clubs et durant les compétitions. Le Chargé de prévention cantonal sera également le répondant du programme de Swiss Olympic « Cool and Clean » qui vise à sensibiliser les jeunes athlètes à des thèmes tels que le fair-play et le dopage.

Un délégué du fair-play pour apaiser les tensions

Parmi les différentes mesures proposées dans le cadre des Etats généraux sur la violence dans le foot amateur, l'une des pistes actuellement à l'étude est celle de nommer un délégué du fairplay par match joué, le ou la capitaine de l'équipe par exemple. Il prendrait la responsabilité de veiller à ce que le fair-play soit respecté par les joueurs de chaque équipe lors d'un match.

PRIORITÉS

- **Accompagner le travail du-de la futur-e Chargé-e de prévention cantonal dans le sport**
- **Renouveler la campagne de sensibilisation « Objectif zéro sexisme dans mon sport »**
- **Conditionner l'octroi de subventions au respect des infrastructures communales et des règles de fair-play**
- **Renforcer la visibilité et le soutien au sport féminin (ex : Tour de Romandie féminin, Fan Zone, etc.)**
- **Documenter et mettre en place des mesures correctives face au décrochage sportif des jeunes femmes**



Fred Merz_Ville de Genève

6 Promouvoir les comportements civiques à travers le sport

Que ce soit dans les clubs ou dans les manifestations, le SPO encouragera les initiatives qui promeuvent les bonnes pratiques civiques. En valorisant le bénévolat via les mesures précédemment décrites, il contribuera à promouvoir l'engagement citoyen. Il véhiculera les valeurs de *fair play*, notamment en travaillant avec des sportif-ve-s professionnel-le-s qui ont un devoir d'exemplarité. Il mènera par ailleurs des actions de sensibilisation auprès des usager-ère-s de ses infrastructures afin de garantir la convivialité de ces lieux. Dans le cadre des manifestations que la Ville organise, ou soutient, une attention particulière sera portée au tri et à la gestion des déchets.



PRIORITÉS

- **Encourager des initiatives durables/ responsables lors de manifestations (écogestes, plogging, exemplarité du sport d'élite,...) via un nouveau fonds « sport et environnement »**
- **Sensibiliser les usagères et usagers aux bons gestes dans les sites sportifs (lutte contre les incivilités de tout type : littering, salissures, etc.)**

AXE 4

Genève, Ville de sport et de manifestations d'envergure

L'organisation ou l'accueil de manifestations sportives ponctuelles ou régulières, d'envergure nationale voire internationale, est aujourd'hui un outil de promotion économique et d'animation pour notre ville. Genève dispose des moyens et infrastructures, ainsi que de l'expertise nécessaire, pour accueillir des manifestations qui font rayonner notre ville au-delà de ses frontières. L'événementiel sportif, un secteur qui a souffert de la pandémie de Covid-19, doit être soutenu par les collectivités publiques. La Ville de Genève entend aussi prendre en compte les évolutions au sein de ce secteur et aider les organisateurs de manifestations sportives à intégrer les principes du développement durable.



Fred Merz_Ville de Genève

CONSTATS

Chaque année, ce sont plus de 3'000 matches, manifestations et événements sportifs tous publics et sports confondus qui se déroulent à Genève.

De nombreux événements sportifs qui ont lieu sur notre territoire rencontrent un franc succès populaire. La Course de l'Escalade, activement soutenue par la Ville de Genève, en est un exemple. Plus grande course pédestre de Suisse, l'une des plus importantes d'Europe, la Course de l'Escalade est devenue un événement incontournable dans l'agenda des Genevois-e-s. Tout comme la Coupe de Noël, la plus grande course de natation en eau froide du monde.

L'organisation d'événements pour la population en parallèle des grands événements sportifs (Coupe du Monde de football, Championnats d'Europe de football, etc.) contribue aussi à l'encouragement et au développement du sport.

En outre, sur le plan local, certains événements présentent un potentiel de rayonnement du tissu sportif genevois, dans un cadre festif et convivial, comme c'est le cas avec la Nuit du sport genevois qui récompense chaque année les sportif-ve-s qui se sont illustré e-s, tant au niveau national qu'international ou la Fête du Sport qui aura lieu en 2022.

Le public genevois est friand d'événements sportifs. Des équipes telles que les Lions de Genève en basket, le Servette Football Club ou encore le Genève Servette Hockey Club, comptent des fidèles supporters. S'agissant d'événements ponctuels, ces dernières années, des manifestations telles que la Coupe Davis, la Laver Cup ou encore le Tour de Romandie cycliste, ont aussi montré que la population était heureuse de pouvoir assister aux performances de grand-e-s champion-ne-s.

L'événementiel sportif est un secteur qui évolue au gré des nouvelles tendances et améliorations technologiques. Les formats de certaines manifestations, que l'on considérait comme étant immuables jusqu'alors, ont tendance à changer pour s'adapter à un environnement toujours plus compétitif et un public de plus en plus volatile/exigeant.

De plus en plus, le public, notamment le jeune public, souhaite vivre des expériences immersives, assister à des événements spectaculaires, dynamiques, qui peuvent être ensuite facilement relayés sur les réseaux sociaux.

Il sied également de souligner que la pandémie de Covid-19 et les diverses mesures qui ont été prises pour l'endiguer ont eu un impact non négligeable sur l'événementiel sportif. Des manifestations ont dû être supprimées, reportées ou ont dû s'adapter en changeant de format. Les organisateur-trice-s de ces manifestations ont fait preuve d'une grande résilience et de beaucoup d'agilité durant cette crise sanitaire, ce qui démontre tout leur savoir-faire.

OBJECTIFS

7 Développer une véritable politique d'accueil d'événements sportifs



Le DSSP souhaite développer une stratégie d'accueil des grands événements sportifs par des mesures proactives qui comprennent la valorisation et la mise en commun des compétences de tous les partenaires engagés, à commencer par le canton et les communes, afin de garantir une organisation événementielle de qualité. En offrant à la population genevoise des compétitions sportives de niveau national et/ou international, il entend proposer des animations à la population et contribuer à la promotion de l'image d'une Genève dynamique et sportive en Suisse comme à l'étranger. Pour ce faire, il prévoit de renforcer la coordination entre les différents acteurs pour « vendre la destination Genève » auprès des grand-e-s organisateur-trice-s d'événements sportifs.

La Ville de Genève s'impliquera également pour accompagner les organisateurs de manifestations à intégrer les principes du développement durable (plan mobilité avec un usage raisonné de l'avion, gestion des déchets, etc).

PRIORITÉS

- **Etablir une stratégie d'accueil d'événements sportifs grâce à la création d'une unité dédiée au sein du SPO**
- **Attirer de nouveaux événements d'envergure à caractère national et/ou international tous les 2 ans**
- **Mettre en place une plateforme sportive genevoise pour « promouvoir la destination Genève » auprès des grands organisateurs d'événements sportifs**

8 Des manifestations sportives dans une logique de proximité avec les habitant-e-s



Dans le cadre des manifestations qu'il organise, ou qu'il soutient, le DSSP souhaite permettre à la population de vivre des véritables expériences interactives et immersives. Pour ce faire, il favorisera les rencontres et initiations entre des sportifs professionnel-le-s et la population. Dans le cadre du tournoi de tennis ATP 250 Gonet Geneva Open. Le public, notamment les jeunes, aura par exemple l'occasion d'échanger des balles avec des joueurs professionnels sur un terrain qui sera installé dans l'espace public. Le but d'organiser de tels événements de partage est aussi de rapprocher le monde du sport professionnel avec le sport « grand public », sachant que l'un et l'autre sont complémentaires.

PRIORITÉS

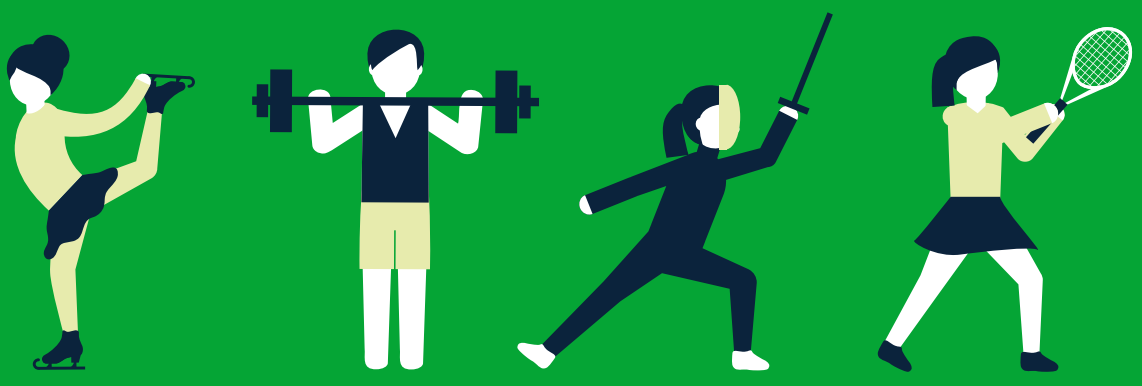
- **Organiser régulièrement un événement sportif dans l'espace public (p.ex en lien avec le tennis en marge du Gonet Geneva Open)**
- **Proposer des cours/initiations à des sports qui sont donnés par des sportif-ve-s d'élite genevois-e-s**

Dans le Canton

LE SPORT À GENÈVE, C'EST :

75
associations

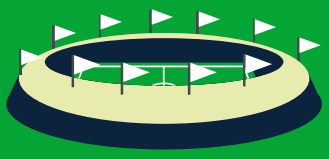
800
clubs



soit **115'000**

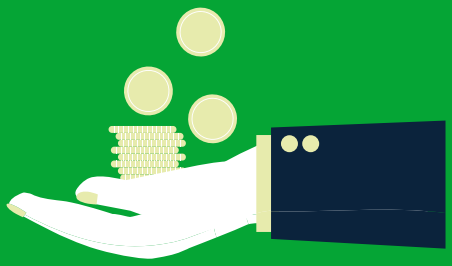
sportifs et sportives inscrit-e-s et des milliers d'adeptes anonymes

En Ville de Genève
en 2022



21
installations sportives

Plus de
5,5 millions CHF
de subventions



École d'été
(pour les 4-17 ans) :
425
cours durant les
vacances scolaires



Capsules sport
pour les adultes :
70
cours gratuits
proposés



Canopée juin à septembre :
260
cours gratuits proposés



DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DES SPORTS (DSSP)

4 Rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève

Conception graphique: alternative.ch – Couverture: Benjamin Becker / La Tour Genève Triathlon

VILLE DE GENÈVE